



**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1  
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : **CER-OPT102656-C225962**

2. Nom et adresse de l'opérateur

**MAILLEFAUD-DUCROS ANNE-MARIE - DROMESSENCE**  
51 AVENUE DE CHABEUIL  
26000 VALENCE

Activité principale: **TRANSFORMATEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme  
de contrôle

**Bureau Veritas Certification France**  
Le Triangle de l'Arche  
9 cours du Triangle  
92937 Paris-la-Défense CEDEX  
**FR-BIO-10**

4. Catégories de produits/activité

**Autres produits alimentaires**

ALCOOLATURES : Busserole, Chelidoine, Jiaogulan

COMPLEXES DE MACERATS DE BOURGEONS : "Gem' Cellu", " Gem '  
Chol", " Gem' Cœur", " Gem'Cycle", "Gem' Détox", " Gem' Diab",  
"Gem'Energie", "Gem'Flatulences", "Gem' Immun", "Gem'Jambes légères",  
Gem " Mémoire", Gem " Méno", Gem " micro circulation", Gem "ORL", Gem  
"Os réunis", " Gem " os solides", Gem " Peau net ", Gem " Pollen ", Gem "  
Peau", Gem " Respiratoire", Gem " Rougeurs", Gem " Silhouette", Gem "  
Sommeil", Gem " Souplesse", Gem " Stress", Gem " Tension artérielle ", Gem  
" Tonic ", Gem " Urinaire", Gem " Viral"

Elixir d'orchidée, Extrait de pépins de pamplemousse

MACERATS DE BOURGEONS : Airelle, Amandiers, Arbre de judee,  
Argousier, Aubepine, Aulne glutineux, Bouleau, Bruyere, Buddleia, Buis,  
Cassis, Cèdre, Charme, Chataignier, Chêne rouvre, Cornouiller sanguin,  
Eglantier, Erable, Figueiers, Framboisiers, Frêne, Genévrier cade, Genévrier  
commun, Hêtre, Jujubier, Lilas, Maïs, Marroniers, Meleze, Muriers, Myrtille,  
Noisetier, Noyer, Olivier, Orme, Pervenche, Peuplier noir, Pin sylvestre,  
Platane, Poirier, Pommier, Prêle, Prunelier, Romarin, Ronce, Sapin, Saule  
blanc, Sequoia, Sorbier, Sureau noir, Tamaris, Tilleul, Troëne, Valeriane  
rouge, Vigne rouge, Vigne vierge, Viorne.

MACERATS EPF (Extrait de Plantes Fraiches ) : Busserole, Epine Vinette,  
Passiflore, Gatillier, Rhodiole, Echinacée, Fumeterre, Brou de noix, Artichaut

5. Définis comme

Agriculture Biologique

6. Période de validité : Du 07/05/2021 au 31/03/2023

7. Date de contrôle: 07/05/2021

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <https://certifie.bureauveritas.fr/bio/> ou par courriel à [transfobio@bureauveritas.com](mailto:transfobio@bureauveritas.com).

Paris La Défense, le : 04/10/2021  
Pour le Président, Laurent Croguennec



**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1 du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : **CER-OPT102656-C225962**

2. Nom et adresse de l'opérateur

**MAILLEFAUD-DUCROS ANNE-MARIE - DROMESSENCE**  
51 AVENUE DE CHABEUIL  
26000 VALENCE

Activité principale: **TRANSFORMATEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme de contrôle

**Bureau Veritas Certification France**  
Le Triangle de l'Arche  
9 cours du Triangle  
92937 Paris-la-Défense CEDEX  
**FR-BIO-10**

4. Catégories de produits/activité

**Eaux florales**

HYDROLATS/ EAUX FLORALES : Achillée, Alchemille, Armoise, Aubépine, Bambou, Basilic, Bleuet, Camomille, Cannelle écorce, Carotte, Cassis, Cèdre de l'Atlas, Chêne, Ciste, Citronnelle, Combava, Cyprès, Echinacée, Escschscholtzia, Estragon, Eucalyptus, Fleur d'oranger, Framboisier, Genevrier, Géranium, Hamamélis, Hélichryse, Hysope, Laurier, Lavande, Ledon du Groenland, Lierre grimpant, Marjolaine, Marrube blanc, Melilot, Mélisse, Menthe poivrée, Millepertuis, Murier, Myosotis, Myrte, Noisetier, Noyer, Origan, Ortie, Pin sylvestre, Pissenlit, Pistachier lentisque, Plantain, Prêle, Pulicaire dysentérique, Romarin à verbénone, Rose de Damas, Sarriette, Sauge officinale, Sauge sclérée, Sureau, Thym à linalol, Thym à thujanol, Thym à thymol, Tilleul, Vergerette du Canada, Verveine, Vigne rouge, Ylang Ylang, " Eau de linge " ( lavande, lavandin, genevrier, menthe poivrée, origan, sarriette)

**Huiles essentielles**

HUILES ESSENTIELLES : Eucalyptus citronné, Eucalyptus globulus, Eucalyptus mentholé, Eucalyptus smithii, Eucalyptus Staigeriana, Eucalyptus à Cryptone, Eucalyptus Radiata, Fenouil, Galbanum, Gaulthérie, Genevrier, Geranium bourbon, Geranium rosat, Gingembre, Gingembre papillon, Girofle clou, Hélichryse, Houblon, Hysope couchée, Hysope decubens, Inule odorante, katafray, Khella Lantana, Laurier, Lavande aspic, Lavande maillette, Lavande officinale, Lavande stoechade, Lavande Abrial, Leptosperme, Limette, Maniguette, Meleze laricin

5. Définis comme

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

6. Période de validité : Du 07/05/2021 au 31/03/2023

7. Date de contrôle: 07/05/2021

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <https://certifie.bureauveritas.fr/bio/> ou par courriel à [transfobio@bureauveritas.com](mailto:transfobio@bureauveritas.com).

Paris La Défense, le : 04/10/2021  
Pour le Président, Laurent Croguennec



**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1  
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : <b>CER-OPT102656-C225962</b>	
2. Nom et adresse de l'opérateur  <b>MAILLEFAUD-DUCROS ANNE-MARIE - DROMESSENCE</b> 51 AVENUE DE CHABEUIL 26000 VALENCE  Activité principale: <b>TRANSFORMATEUR</b>	3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme de contrôle  <b>Bureau Veritas Certification France</b> Le Triangle de l'Arche 9 cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense CEDEX <b>FR-BIO-10</b>
4. Catégories de produits/activité	5. Définis comme
<b>Huiles essentielles</b> HUILES ESSENTIELLES : Lavandin grosso Lavandin super, Ledon du Groenland, Lemongrass, Leptosperme citronné, Lentisque, Limette, Listée, Livèche racine, Mandarine rouge, Mandarine verte, Marjolaine, Marjolaine sylvestre, Mélisse, Menthe des jardins, Menthe poivrée, Menthe pouliot, Menthe verte, Millepertuis, Muscade, Myrique baumier, Myrrhe Myrte citronné Myrte rouge, Myrte verte, Nard, Niaouli, Orange douce, Origan compact, Palmarosa, Palo Santo, Pamplemousse, Patchouli, Petit grain bigaradier, Petit grain combava HUILES ESSENTIELLES : Pin douglas, Pin de sibérie Pin Laricio, Pin maritime, Pin noir, Pin sylvestre, Poivre noir, Pruche, Ravensare, Ravintsara, Rhododendron, Romarin 1.8 cineole, Romarin à verbénone, Romarin camphré, Rose de Damas, Sapin baumier, Sapin blanc, Sarriette des jardins, Sarriettes des montagnes, Saro, Sauge sclarée, Serpolet, Sughanda kokila, Tanaïsie Annuelle, Tagete, Tea tree, Thérébentine, Thym à bornéol, Thym a carvacrol, Thym à géranol, Thym à linalol, Thym à thymol, Thym rouge, Thym à thujanol, Valériane, Vanille, Verveine, Vétiver, Ylang Ylang, Zanthoxyle	Agriculture Biologique

6. Période de validité : Du 07/05/2021 au 31/03/2023	7. Date de contrôle: 07/05/2021
8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités. Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <a href="https://certifie.bureauveritas.fr/bio/">https://certifie.bureauveritas.fr/bio/</a> ou par courriel à <a href="mailto:transfobio@bureauveritas.com">transfobio@bureauveritas.com</a> .	

Paris La Défense, le : 04/10/2021  
Pour le Président, Laurent Croguennec





**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1  
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : **CER-OPT102656-C225962**

2. Nom et adresse de l'opérateur

**MAILLEFAUD-DUCROS ANNE-MARIE - DROMESSENCE**  
51 AVENUE DE CHABEUIL  
26000 VALENCE

Activité principale: **TRANSFORMATEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme de contrôle

**Bureau Veritas Certification France**  
Le Triangle de l'Arche  
9 cours du Triangle  
92937 Paris-la-Défense CEDEX  
**FR-BIO-10**

4. Catégories de produits/activité

**Huiles essentielles**

HUILES ESSENTIELLES : Achillée, Acore Calamus, Ail, Aneth, Angélique, Anis Vert, Badiane, Baies rose, Basilic Tropical, Basilic citronné, Basilic Grand vert, Basilic sacré, Benjoin, Bergamote, Bois de hô, Bois de rose, Bois de Siam, Cade, Cajeput, Camomille bleue, Camomille matricaire, Camomille romaine, Cannelle de Chine, Cannelle écorce, Cannelle Feuilles, Cardamome, Cataire, Carotte, Carvi, Cèdre de l'atlas, Cèdre de l'Himalaya, Christe Marine, Chanvre, Ciste ladanifère, Citron, Citronnelle, Clémentine, Coriandre, Cryptomeria, Cumin, Curcuma, Cyprès, Cypriol, Davana, Encens, Encens Serrata Epicéa, Epinette blanche, Epinette bleue, Epinette noire, Estragon

**Huiles et graisses brutes**

HUILES DE MACERATION : Harpagophytum, Paquerette, Jasmin, Lierre, Arnica, Calendula, Consoude, Hélichryse, Lys, Millepertuis, Rose, Carotte, Centella, Pèpin de figue de barbarie

HUILES VEGETALES : Abricot, Amande douce, Argan, Avocat, Baobab, Bourrache, Calophyllum inophyllum, Chanvre, Coco, Jojoba, Macadamia, Neem, Noisette, Nigelle, Onagre, Pépins de courge, Pépins de raisins, Perilla, Ricin, Rose musquée, Sésame

5. Définis comme

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

6. Période de validité : Du 07/05/2021 au 31/03/2023

7. Date de contrôle: 07/05/2021

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <https://certifie.bureauveritas.fr/bio/> ou par courriel à [transfobio@bureauveritas.com](mailto:transfobio@bureauveritas.com).

Paris La Défense, le : 04/10/2021  
Pour le Président, Laurent Croguennec